EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 88/2015

L'an deux mil quinze le seize juillet, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Volvic sous la présidence de M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 9 juillet 2015.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 25

Etaient présents : M. Mohand HAMOUMOU – Mme Nicole LAURENT – M. Jean-Pierre PEYRIN – M. Jean-Christophe GIGAULT – M. Gilbert MÉNARD – Mme Marie-Aude JACQUES – M. Gilles BRUNEL – M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU – Mme Bernadette GRELIER – M. Daniel BAPTISTE – M. Jean-Yves SUDRE – Mme Denise AMBLARD – Mme Isabelle DOMINGUES – M. Joël DE AMORIM – Mme Martine MALLET – M. Okan YALCIN – Mme Sylvie LAGARDE – M. Eric AGBESSI – Mme Morgane GENEIX – M. Jérôme LECHIPRE – Mme Françoise RIGOULET.

Etaient représentés :
Mme Christine DIEUX par M. Mohand HAMOUMOU,
Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY par Mme Daniel BAPTISTE,
Mme Fanny ANNEZO par Mme Nicole LAURENT,
M. Laurent PÉNEVÈRE par M. Jérôme LECHIPRE.

Etaient excusés : M. Hervé POUGHEON – M. Florent LOUSTALET.

M. Jean-Christophe GIGAULT est désigné secrétaire de séance.

OBJET :
URBANISME
Zonage assainissement

Reçu à la Sous-Préfecture de RIOM
Le 23 JUIL. 2015
Art. 3 Loi 82-213 du 02.03.82

M. Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, rappelle à l'assemblée que par délibération n° 91/2014 en date du 3/6/2014 le Conseil Municipal de Volvic a approuvé la mise à jour du zonage assainissement et la mise à enquête publique.

Vu la loi n° 2006-1772 du 30/12/2006 dite loi sur l'eau,
Vu l'arrêté du 22/6/2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité, et aux dispositifs d'assainissement non collectif,
Vu les articles R.2224-7 à R.2224-9 et L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L 123-1 et suivants et R 123-1 à R 123-27,
Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.123-10 et R.123-19,
Vu la délibération n° 91/2014 du Conseil Municipal de la commune de Volvic en date du 3/06/2014 proposant la mise à jour du zonage d'assainissement, et prescrivant la mise à enquête publique,
Vu l'arrêté n° 67/2015 du 7/4/2015 prescrivant l'enquête publique du projet de zonage assainissement,
Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur,
Considérant que le projet de zonage assainissement est prêt à être approuvé,

Le Conseil Municipal, M. Gibert MÉNARD entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- **APPROUVE** le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur,
- **APPROUVE** le zonage assainissement tel qu'il est annexé à la présente délibération,
- Le zonage assainissement est tenu à la disposition du public à la mairie de Volvic aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Sous-Préfecture de Riom,
- La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention de cet affichage dans un journal diffusé dans le département,

	- Conformément à l'article L2121-24 du CGCT, la présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs, - La présente délibération deviendra exécutoire dès que le zonage assainissement a été transmis à Monsieur le Sous-Préfet et que les mesures de publicité vidées ci-dessus ont été effectuées.
Certifié exécutoire Reçu en sous-préfecture le : Publié ou notifié Le : Le Maire, Mohand HAMOUMOU	Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme. Le Maire, Mohand HAMOUMOU MAIRIE DE VOLVIC 63 (Puy-de-Dôme)

Reçu à la Sous-Préfecture de RIOM
Le 23 JUIL. 2015
Art. 3 Loi 82-213 du 02.03.82

COMMUNE DE VOLVIC

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Partie Nord

Maître d'oeuvre
egis
Zi du Bréset
63 rue Louis Blériot
CS 50402
63017 CLERMONT FERRAND cedex2
Tél : +33 (0) 4 73 92 00 14
Fax : +33 (0) 4 73 92 00 99

Indice	Date	Modifications	Réalisé par	Vérifié par
1	09/2013	émission initiale	C.BERGERAT	P.VOGT
2	04/2014	modification	A.HOUZET	P.VOGT
3	05/2014	Emission finale	A.HOUZET	P.VOGT

Phase

Echelle: 1/5000

Fichier : CLAIR DE VOLVIC

LEGENDE

- Zone d'assainissement collectif
- Zone d'assainissement collectif à créer

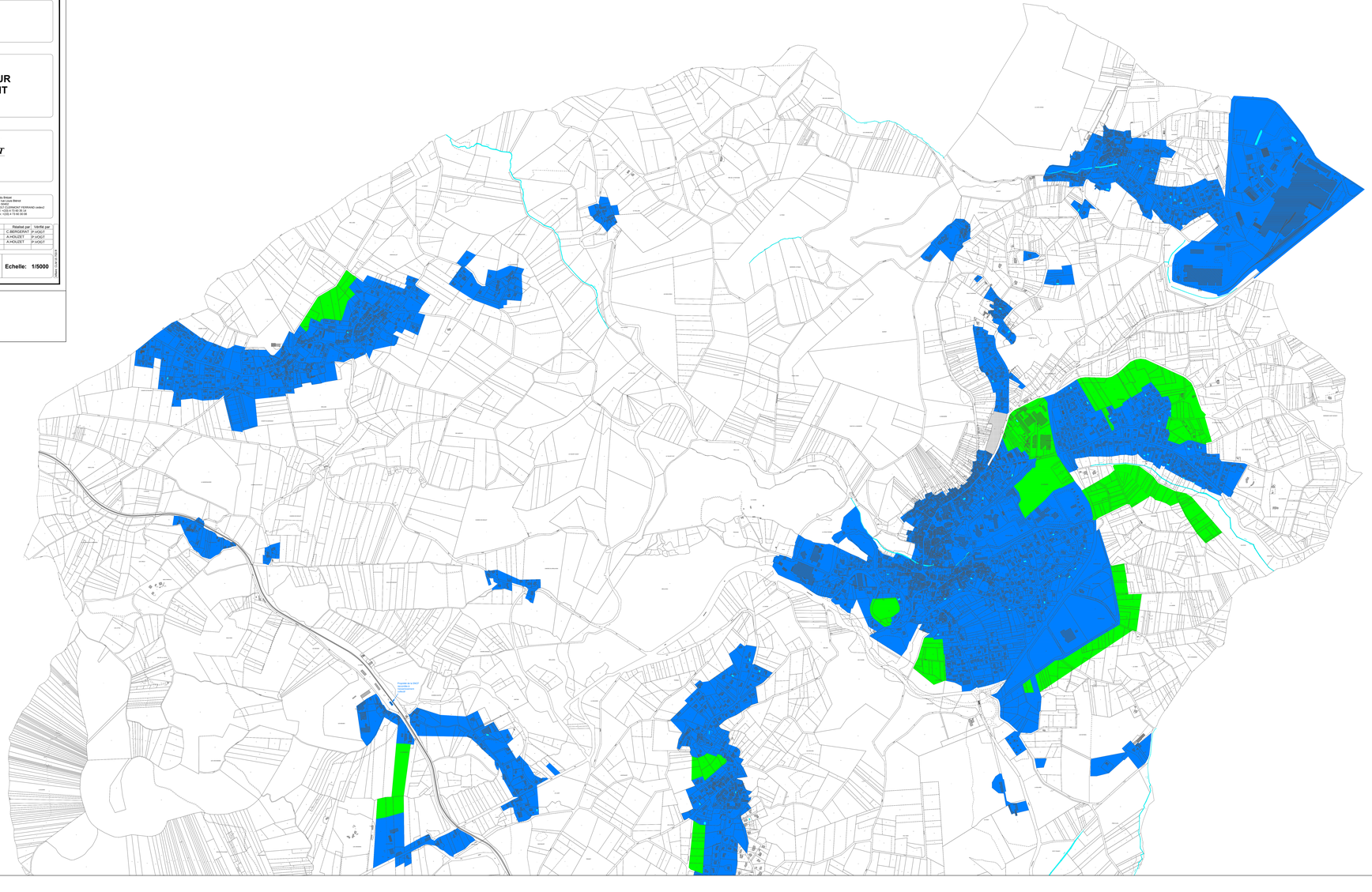

COMMUNE DE VOLVIC

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Partie Sud

Maître d'oeuvre:
egis
Zi du Brézet
52 rue Louis Blériot
CS 50402
63011 CLERMONT FERRAND cedex2
Tél. +33 (0) 4 73 00 35 14
Fax. +33 (0) 4 73 00 35 09

Indice	Date	Modifications	Réalisé par	Vérifié par
1	06/2011	émission initiale	C.BERGERAT	P.VOGT
2	04/2014	modification	A.HOUZET	P.VOGT
3	05/2014	Emission finale	A.HOUZET	P.VOGT

Phase

Echelle: 1/5000

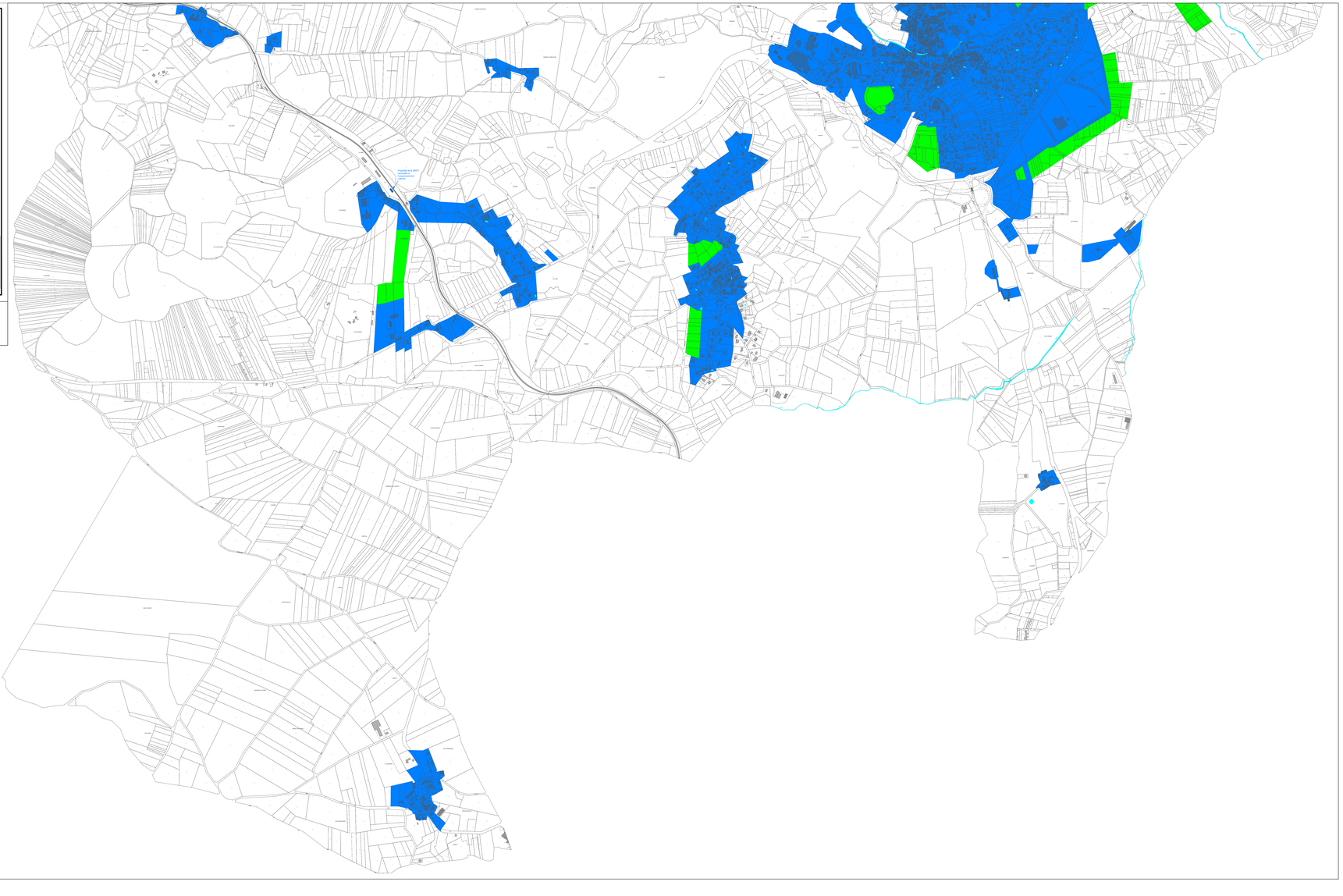

LEGENDE

Zone d'assainissement collectif

Zone d'assainissement collectif à créer